Envoyé en préfecture le 27/07/2026
Reçu en préfecture le 27/07/2026
Publié le
ID : 056-215602152-20260727-DE20260702-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°20260702

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15
Présents : 10

L'an deux mille vingt six
le: 16 juillet

Votants : 15

Pouvoirs : 5
Pour : 15 Contre :0 Abstention :0

Le Conseil municipal de la commune de SAINT-GONNÉRY
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la mairie, sous la présidence de
M. Claude VIET
Date de la convocation : 9 juillet 2026
PRESENTS : MM VIET C- SCHNAIDERMAN C- BIDAN D – RENOUARD R- ETIENNE R – COLLET C- CHEVALIER N- MENEC A – CAILLERE A – HUET P.
ABSENTS : ANGER M, CALME M, LE ROUX N, GUIHARD P, LE BIHAN L.
Secrétaire : RENOUARD R.

Contrat Travail :
Avenant ajustement Horaire

Pour tenir compte du temps travail effectif de l'agent intervenant à la garderie et à la cantine, Le conseil municipal approuve la signature d'un avenant au contrat de travail signé avec Mme Géraldine Cail le 27août 2025 à 5h par jour les semaines scolaires ou 15H50/semaine en temps travail annualisé à compter du 1er septembre 2026 au lieu de 14H initialement.

Le conseil autorise le maire ou un adjoint à signer l'avenant.

Affiché le 21 juillet 2026
Pour extrait certifié conforme,
Saint-Gonnery, le 21 juillet 2026
Le Maire,
Claude VIET.